

L'AURORE
100, Rue de Valenciennes - II

23 JANVIER 1964

FRANCE-SOIR
100, Rue Beaumartin - III

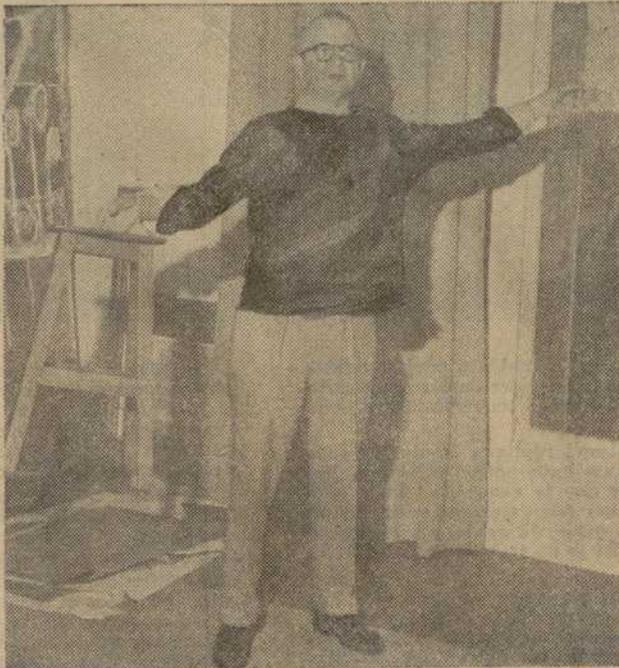
Edition G

23 JANVIER 1964

Un huissier a saisi les meubles et les toiles du peintre Lorjou

UNE fois de plus, le peintre ultra-figuratif Lorjou, qui mène depuis des années un inlassable combat contre l'art abstrait, vient d'avoir des démêlés avec la justice.

Elle s'est présentée à lui, hier matin, sous la forme d'un huissier qui lui a remis à son atelier, rue du Mont-Cenis, une



LORJOU : on m'a enlevé tous mes meubles. Il ne me reste plus qu'un tabouret.

« sommation » d'avoir à payer la somme de 3.000 francs à M. Raymond Cogniat, inspecteur principal des Beaux-Arts et vice-président de l'Association internationale des Critiques d'art.

Le tribunal de la Seine avait, en effet, au mois de décembre 1962, condamné le peintre à verser 3.000 francs de dommages et intérêts à M. Cogniat pour avoir répandu un tract, diffusé à la Biennale des Jeunes, en 1962, dans lequel il traitait notamment ce dernier de « bourrique officielle » et de « valet de la peinture abstraite ».

Lorjou refusa de payer et hier matin, l'huissier a saisi chez Lorjou un réfrigérateur, deux fauteuils, une table, deux toiles dont une de Lorjou, « Course de taureaux », et l'autre de Gauguin, évaluée à 200.000 F. La vente est fixée au 7 février.

— Je ne veux pas payer un gars qui expose des cochonneries abstraites, nous a déclaré hier Lorjou. Je vais racheter mes meubles et mes toiles

UNE JEUNE BONNE ESPAGNOLE ATTAQUEE PAR UN MALFAITEUR

Une jeune domestique espagnole, Juanita Pasolina, 22 ans, a été attaquée hier, vers 17 h., par un inconnu qui avait frappé à la porte de sa chambre, 73 ter, rue Charles-Lafitte, à Neuilly. L'homme, armé d'un couteau, a légèrement blessé la jeune fille et s'est enfui après lui avoir volé ses économies dont on ignore encore le montant.

des meubles peintre Lorjou

payé les dommages et l'inspecteur des B.-A.

qui laissé saisir, pour attirer l'attention sur la lutte que je mène la peinture abstraite... » a écrit Bernard Lorjou, après la saisie, ce matin à son domicile

ment. saisi et mis sous la main de ces meubles, dont deux fauteuils, un bahut anciens, un tableau attribué à Gauguin, 200.000 F. et une toile de Lorjou « course de taureaux ».

seront vendus publiquement si le peintre ne paie pas les dommages et intérêts qu'il a versés, en décembre 1962 à M. Cogniat, inspecteur principal des

diffusé à la Biennale des Beaux-Arts par Bernard Lorjou, avant qualification de la peinture abstraite », a porté plainte pour injures.

PARIS JOUR
10, Fg. Montmartre-IX

23 JANVIER 1964

Lorjou, premier martyr de la querelle abstrait-figuratif

LE 7 février, vous pourrez acheter des LORJOU : non pas ses toiles, mais quelques-uns de ses meubles, saisis hier matin par un huissier.

L'homme de loi a emporté un réfrigérateur, deux fauteuils, un bahut, une toile de Gauguin, un fauteuil de bois, un Lorjou — une course de taureaux — une commode, deux lampes, un lampadaire et un appareil de

chauffage à accumulation.

Pourquoi ? Parce que le peintre refusait de payer une amende de 3.000 F, dommages et intérêts.

Il avait été condamné à la verser à M. RAYMOND COGNAT, inspecteur général des Beaux-Arts, qu'il avait diffamé. Ainsi, pour une somme de 3.000 F, Lorjou perd ses meubles. Passe encore, mais le Gauguin à lui seul vaut 20 millions de francs, et le peintre essaiera proba-

blement de le racheter.

L'affaire qui, au-delà de Lorjou et Cogniat, symbolise la vieille querelle abstraits-figuratifs, remonte à 1961, lors de la Biennale des Jeunes.

A cette époque, Lorjou avait répandu des tracts traitant de « bourriques officielles » les personnalités qui protègent l'art abstrait. M. Cogniat, commissaire de la Biennale, avait alors poursuivi Lorjou et obtenu, un an plus tard, des dommages et intérêts.

Depuis cette date, Lorjou avait toujours refusé de payer.

Ce n'est pas la première fois que le peintre, champion du figuratif, cherche à attirer l'attention du public en passant aux actes. L'an dernier, il avait exposé sur une péniche un portrait du chef de l'Etat, jugé irrévérencieux.

Sa prochaine exposition, pour laquelle il cherche un très vaste local, ne sera pas du tout subversive. Titre : « Les Rois ».